



Déclaration de la Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime condamne l'interdiction faite par le Président du Conseil Départemental 76, aux syndicats CGT et FO, de tenir une conférence de presse le 28 septembre, dans les locaux du département.

Cette interdiction porte atteinte aux droits d'expression des syndicats.

Pourquoi cette crainte que la CGT et FO s'expriment devant les journalistes ?

Le 4 octobre, un pas supplémentaire est franchi dans l'entrave aux droits syndicaux : les représentants CGT et FO se sont vu interdire de distribuer un tract aux Conseillers Départementaux qui se rendaient en séance plénière.

Pourquoi taire ce que disent les syndicats CGT et FO du Département :

- un plan est en préparation au Département prévoyant la fermeture de services publics, suppressions de missions, éloignement des usagers et suppressions de postes. Ce plan s'élabore dans une totale opacité.

La CE de l'UD de Seine-Maritime partage la demande que ce plan de fermetures soit annulé.

L'UD CGT 76 apporte son soutien aux salariés du Conseil Départemental 76, mobilisés avec la CGT et FO pour :

- la défense du Conseil Départemental 76 et chacun de ses services et missions,
- la défense de chaque agent, de chaque poste,
- la défense des sites accueillant les usagers dans la proximité.

Rouen, le 4 octobre 2016